

Mairie
de
PARON
89100



INFORMATIONS
RENTREE SCOLAIRE
Année 2016-2017

INSCRIPTIONS ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES (1)*
*CANTINE ❖ PERISCOLAIRE (garderie matin et soir) *(2)*
*GARDERIE MERIDIENNE ❖ TRANSPORT ❖ *(2)*
*NAP *(3) ❖*

EN REZ-DE-JARDIN DE LA MAIRIE

❖ du lundi 18 avril 2016 au vendredi 29 avril 2016
de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ❖



Pièces justificatives à présenter lors de l'inscription :

- ❖ carte d'identité du parent venant inscrire l'enfant
- ❖ livret de famille ou copie d'extrait d'acte de naissance
- ❖ copie du jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale et à la garde de l'enfant en cas de séparation ou de divorce
- ❖ copie du carnet de santé (pages relatives aux vaccinations obligatoires)
- ❖ PAI (Projet d'Accueil Individualisé) le cas échéant
- ❖ fiche sanitaire
- ❖ justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, quittance de loyer, etc...) de moins 3 mois
- ❖ numéro CAF obligatoire (cantine et périscolaire)

* (1) passage de la GS au CP inscription obligatoire sauf pour l'école Paul Bert

* (2) inscription à effectuer chaque année (la réinscription n'est pas automatique pour la cantine, périscolaire, garderie méridienne, transport et NAP)

* (3) NAP : attestation d'assurance 2016-2017 (à fournir dès que vous serez en sa possession)

Dossier d'inscription téléchargeable sur www.paron.fr

partir du 18 mars 2016

A Paron le 09 mars 2016
Le Maire,
Bernard CHATOUX

